



PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 18 - MAI 2012

SOMMAIRE

32 - Préfecture du Gers

Secrétariat Général

Autre - Attestation d'affichage en mairie, du 13 avril au 13 mai 2012, d'une décision CDAC en date du 30 mars 2012.

..... 1



PRÉFET DU GERS

Autre

**signé par CLOS- VERSAILLE Serge
le 14 Mai 2012**

**32 - Préfecture du Gers
Secrétariat Général
Direction des libertés publiques et des collectivités locales**

Attestation d'affichage en mairie, du 13 avril
au 13 mai 2012, d'une décision CDAC en date
du 30 mars 2012.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET du GERS

PREFECTURE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS,
DE LA REGLEMENTATION
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

*Le PRÉFET du GERS,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite*

ATTESTE que les formalités de publication de la décision favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, en date du 30 mars 2012, relative à la création d'un ensemble commercial d'une superficie totale : 21 796 m², composé d'une zone alimentaire de 2 956 m² et d'une zone non alimentaire de 18 840 m² (surface existante : 0 m²), sur la commune d'AUCH – ZAE DU MOULIOT, ont bien été effectuées, notamment par l'affichage en mairie pour une durée d'un mois, du 13 avril 2012 au 13 mai 2012.

Mention qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

Auch, le 14 mai 2012

Pour le préfet et par délégation,
le directeur des Libertés Publiques
et des Collectivités Locales,

signé : Serge CLOS-VERSAILLE